

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents et qui figurent au *Feuilleton* soient reportés.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au sujet d'une motion qui figure au *Feuilleton* du 10 juin 1987. A la page 6963 du hansard, j'ai en effet présenté la motion suivante:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie du Plan quinquennal de la Société de développement du Cap-Breton.

La motion a été adoptée. Le secrétaire parlementaire du leader parlementaire du gouvernement a répondu que la Chambre serait effectivement saisie de ce plan quinquennal. Mais j'ai reçu en lieu et place un résumé de ce plan. J'ai alors expliqué au bureau qui me l'avait adressé que cela ne me convenait pas, que ce n'était pas ce que j'avais demandé dans ma motion. Je croyais que, du fait même que la Chambre avait adopté la motion, j'aurais droit, ainsi que la Chambre d'ailleurs, au plan quinquennal complet, et non pas à un simple résumé administratif.

Soit dit en passant, monsieur le Président, j'ai déjà prévenu le secrétaire parlementaire à ce sujet.

M. Lewis: Monsieur le Président, je me suis renseigné sur la demande du député. C'est une question de terminologie qui nous pose des problèmes. Ce sont des résumés des plans quinquennaux que l'on dépose généralement à la Chambre. En fait, je pense que celui-là a été déposé le 26 mai 1987. Je sais que tel le veut la pratique courante et nous l'avons observée.

Le député a réclamé un document qui renferme des renseignements confidentiels du Conseil privé. Nous ne pouvons donc pas déposer le plan quinquennal réclamé par le député. Je pense que c'est une question de terminologie. Je serai ravi de réexaminer la question et de voir si nous ne pourrions pas en arriver à un compromis.

M. Murphy: Monsieur le Président, je ne retarderai pas les choses car je sais que nous avons du pain sur la planche cet après-midi. Toutefois, je voudrais que la Présidence nous dise si le secrétaire parlementaire n'a pas décidé en l'occurrence de ce que le gouvernement veut ou non rendre public.

Du fait même qu'elle a adopté la motion réclamant une copie du plan quinquennal de la Société de développement du Cap-Breton, la Chambre a accepté de nous le fournir. Il n'y est nullement question d'un résumé. On n'y dit pas quelles données le gouvernement souhaite divulguer. La Chambre s'est bel et bien prononcée, et la motion a été adoptée.

M. le vice-président: Les avis de motion sont-ils tous reportés?

Des voix: D'accord.

Transports routiers—Loi

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1986 SUR LES TRANSPORTS ROUTIERS

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 16 juin, du projet de loi C-19, concernant les transports routiers effectués par des entreprises extra-provinciales, dont le comité permanent des transports a fait rapport avec des propositions d'amendement.

M. le vice-président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 16 juin 1987, la Chambre procédera maintenant aux votes différés à l'étape du rapport du projet de loi C-19, concernant les transports routiers effectués par des entreprises extra-provinciales.

Convoquez les députés.

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

• (1730)

M. le vice-président: Le premier vote porte sur la motion n° 2. M. Benjamin propose:

Motion n° 2

Qu'on modifie le projet de loi C-19, à l'article 8, en retranchant les lignes 36 et 37, pages 4, et en les remplaçant par ce qui suit:

«par l'Office, de l'existence de motifs raisonnables de croire que l'exploitation de l'entreprise de».

(La motion de M. Benjamin, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 212)

POUR

Députés

Althouse	Gray	Nicholson
Angus	(Windsor-Ouest)	(Trinity)
Benjamin	Gronin	Nunziata
Boudria	Guilbault	Nystrom
Cassidy	(Saint-Jacques)	Orlikow
Copps	Heap	Ouellet
de Corneille	Henderson	Parry
de Jong	Hopkins	Penner
Epp	Hovdebo	Prud'homme
(Thunder Bay—	Kaplan	Riis
Nipigon)	Keeper	Robichaud
Finestone	Killens	Robinson
Foster	Langdon	Rossi
Frith	MacLellan	Skelly
Fulton	Manly	Waddell
Garneau	McCurdy	Young—45
Gauthier	Murphy	

CONTRE

Députés

Belsher	Cadieux	Crombie
Bernier	Cardiff	Crosbie
Bertrand	Champagne	(Saint-Jean-Ouest)
Binns	(Champlain)	Crosby
Blackburn	Clark	(Halifax-Ouest)
(Jonquière)	(Brandon—Souris)	Dantzer
Blais	Clifford	Darling
Blenkarn	Clinch	Daubney
Blouin	Coates	de Cotret
Bouchard	Collins	Della Noce
Bourgault	Comeau	Domme
Boyer	Cossitt	Dorin
Brightwell	Côté	Duplessis
Brisco	(Lac-Saint-Jean)	Fennell
Browes	Crofton	Ferland